

Service Déchets/Déchèteries

1 rue de l'Artisanat 14500 Vire Normandie

☎ : 02 31 66 28 33

✉ : ordures.menageres@vireaunoireau.fr

Objet : Informations relatives à la mise en place de la redevance incitative

Madame, Monsieur,

Les Élus de l'Intercom ont fait le choix de financer le service déchets/déchèteries par une redevance incitative qui devait être effective à partir du 1^{er} janvier 2025. Pour mettre en place ce mode de financement et mesurer la quantité de déchets produite par chaque usager, il était prévu initialement de doter les usagers d'un bac.

Ainsi, vous avez été enquêtés en fin d'année 2022 afin de recenser vos besoins pour une dotation de bac et de collecter vos données personnelles pour la facturation de la redevance incitative.

L'évolution du projet a amené les Élus à reporter au 1^{er} janvier 2026 la date de mise en place de la redevance incitative sur l'ensemble du territoire et selon de nouvelles modalités. Il est à noter que c'est le producteur de déchets (qu'il soit propriétaire ou locataire) qui en sera redevable. Cette modalité s'appliquera dès le 1^{er} janvier 2025 sur le secteur de Souleuvre-en-Bocage.

Ainsi, nous vous informons que les données collectées lors de l'enquête initiale, serviront à la mise en place des modalités d'accès au service ainsi qu'à la facturation. Afin de mettre à jour vos données et de continuer à utiliser le service, vous serez invités à venir récupérer courant 2025 une dotation de sacs translucides dédiés à la collecte d'ordures ménagères sur présentation du formulaire complété et signé ci-joint. Les modalités précises vous seront communiquées ultérieurement.

Si vous n'avez plus de logement/local sur le territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau, nous vous invitons à contacter le service Déchets/Déchèteries dans les plus brefs délais afin de supprimer vos données personnelles de nos fichiers au 02.31.66.28.33.

Afin de pouvoir continuer de bénéficier du service déchets/déchèterie qui comprend notamment l'accès aux déchèteries ainsi que la collecte et le traitement de l'ensemble de vos déchets ménagers (verres, recyclables, ordures ménagères), une adhésion au service et un traitement de vos données sont obligatoires. Vous pouvez vous opposer à ce traitement dans le délais d'un mois à compter de la réception de ce présent courrier.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente



Mme Coraline BRISON-VALOGNES
Vice-Présidente déléguée à la gestion
des déchets et des déchèteries



Pièce jointe : formulaire d'adhésion au service déchets/déchèteries

INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Siège administratif : 20, rue d'Aignaux – VIRE
14500 VIRE NORMANDIE

Tél. : 02 31 66 66 55 - accueil.ivn@vireaunoireau.fr

www.vireaunoireau.fr

